LES SENTINELLES DE LA NATURE

ECOGARDES MER LITTORAL – SENTINELLES DE LA NATURE

Pendant la période estivale, deux Ecogardes évoluent sur nos espaces naturels – Fort Carré, Sentier du littoral, plan d'eau de la Ville d'Antibes Juan-les-Pins.

Ils vous accueilleront au travers de patrouilles et de points d'accueils mobiles sur terre comme en mer. Leur périmètre d'intervention s'étend sur la commune d'Antibes Juan-Les-Pins et parfois au-delà, au sein du site Natura 2000.

QUELLES SONT LEURS MISSIONS ?

Ces interventions auront pour objectifs prioritaires de garantir :

- L'accueil, l'information et la sensibilisation des usagers du site ;
- La surveillance et le respect de la réglementation ;
- Le suivi et l'organisation de la fréquentation ;
- La prévention contre les incendies d'espaces naturels.

PORTEUR DU PROJET / FINANCEURS :

Le projet est porté par la Ville d'Antibes Juan-Les-Pins et cofinancé par les fonds Européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

RETOUR D'EXPÉRIENCE :

Données recueillies pendant la période du 1er juin au 30 septembre 2023

A l'heure actuelle, les données récoltées directement sur nos espaces naturels (Sentier du littoral, Bois de la Garoupe, Fort Carré, plan d'eau de la commune) sont :

Près de 500 personnes sensibilisées et informées directement dans nos espaces naturels

- 135 infractions sur les déchets (Jet de déchets, dépôts sauvages)
- 79 excès de vitesse en mer (bande des 300m)
- 48 infractions sur le feu (Cigarette, feu de camp, barbecue…)
- 40 infractions sur les comportements irrespectueux (nuisance sonore, squat)
- 37 infractions sur la Flore (arrachage, piétinement)
- 17 infractions d'ancrage sur les herbiers de Posidonie

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes